

Révision de la numérotation des règlements

Veillez prendre note qu'un ou plusieurs numéros de règlements apparaissant dans ces pages ont été modifiés depuis la publication du présent document. En effet, à la suite de l'adoption de la Loi sur le Recueil des lois et des règlements du Québec (L.R.Q., c. R-2.2.0.0.2), le ministère de la Justice a entrepris, le 1^{er} janvier 2010, une révision de la numérotation de certains règlements, dont ceux liés à la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2).

Pour avoir de plus amples renseignements au sujet de cette révision, visitez le http://www.mddep.gouv.qc.ca/publications/lois_reglem.htm.

Faits saillants 2005-2007

Faits saillants 2005-2007

État de l'écosystème aquatique — Bassin versant de la rivière Rimouski

Résumé

Avec ses 1 635 km², le bassin versant de la rivière Rimouski est un des plus importants bassins de la région du Bas-Saint-Laurent. Riche en lacs et en milieux humides, il prend sa source au Nouveau-Brunswick, bien que la presque totalité du territoire drainé par la rivière se situe en sol québécois. La qualité d'eau observée dans ce bassin versant est étroitement liée à l'utilisation de son territoire. L'occupation de ce territoire dominé par le milieu forestier dans une proportion de plus de 85 % se reflète



La rivière Rimouski

Photo : Stéphane Fournier, 2007

dans la qualité de l'eau de la rivière Rimouski, qui demeure bonne de la tête à l'embouchure. Dans la partie nord du bassin, quelques tributaires qui drainent des secteurs plus agricoles affichent une qualité d'eau qui varie de la classe « douteuse » à la classe « mauvaise ». C'est aussi dans cette partie que se trouve la ville de Rimouski, qui constitue l'agglomération urbaine la plus peuplée du bassin. La protection, la conservation et la mise en valeur sont les principaux enjeux de ce bassin versant qui offre un fort potentiel pour les activités récréotouristiques. En effet, en raison de son caractère forestier et du grand nombre de lacs qu'il recèle, la pêche sportive y attire un grand nombre d'adeptes avec des espèces très prisées comme l'omble de fontaine et le saumon atlantique.

Note au lecteur

Les constats portant sur l'état du milieu aquatique sont basés principalement sur les données recueillies par la Direction du suivi de l'état de l'environnement du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP).

Référence : SIMONEAU, M. et M. OUELLET, 2009. *État de l'écosystème aquatique du bassin versant de la rivière Rimouski : faits saillants 2005-2007*, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement, ISBN 978-2-550-57700-3 (PDF), 15 p.

Utilisation du territoire

Situé dans la région du Bas-Saint-Laurent, le bassin versant de la rivière Rimouski draine un territoire de 1 635 km². Bien que cette rivière prenne sa source au Nouveau-Brunswick sur le plateau appalachien, elle coule principalement au Québec (98,6 % du bassin), parcourant, sur un axe nord nord-ouest, une distance de 121 km de la tête à l'embouchure. La rivière Rimouski termine sa course dans les basses terres, où elle se jette dans l'estuaire maritime du Saint-Laurent, à la hauteur de la ville qui porte son nom. Le territoire drainé est essentiellement forestier. La forêt couvre en effet 86,7 % de la superficie du bassin versant. Les milieux humides et les milieux agricoles, qui totalisent 10,1 % de la superficie du bassin, occupent des parts pratiquement égales du territoire. Les zones urbanisées représentent, pour leur part, un très faible pourcentage du territoire (0,7 %) et la population se concentre près de l'embouchure, dans la partie nord du bassin, autour de la ville de Rimouski. Avec ses 42 484 habitants, soit 87,5 % de la population totale du bassin, Rimouski est sans contredit la plus grande agglomération urbaine de celui-ci. Par ailleurs, le territoire occupé par les terrains de golf, les lignes de transport électrique, le centre de ski, les gravières, etc., ne représente que 2,6 % de sa superficie.

Outre le cours principal de la rivière Rimouski, le bassin versant compte quatre sous-bassins importants, soit, de l'amont vers l'aval, la rivière Rimouski Est (239 km²), la rivière du Grand Touradi (220 km²), la petite rivière Touradi (134 km²) et la petite rivière Rimouski (126 km²).

Pressions de pollution

- **Municipales**

La superficie urbanisée du bassin versant de la rivière Rimouski est très faible et se concentre dans le secteur nord. Au total, onze municipalités et deux territoires non organisés sont situés, en totalité ou partie, dans les limites du bassin. La nouvelle ville de Rimouski est issue du regroupement, en 2002, de la municipalité de Mont-Label, de la municipalité du village de Rimouski-Est, des municipalités des paroisses de Sainte-Blandine et de Sainte-Odile-sur-Rimouski ainsi que des villes de Pointe-au-Père et de Rimouski. Toutefois, aux fins de l'assainissement des eaux, la ville de Rimouski est considérée comme étant située hors du bassin puisqu'elle déverse ses eaux usées traitées directement dans le fleuve. Quatre municipalités déversent toutefois leurs eaux usées dans les limites du bassin, soit La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Rimouski (secteur Sainte-Blandine) et Saint-Guy. Elles possèdent toutes des ouvrages d'assainissement des eaux usées dont l'émissaire se jette dans un tributaire de la rivière Rimouski. Le système de traitement le plus récent date d'août 2006, alors qu'un marais artificiel accueillant les rejets des étangs non aérés de La Trinité-des-Monts a été mis en service. Ce marais devrait permettre de mieux protéger la rivière du Cenellier, qui reçoit l'[effluent](#) traité de cette municipalité.

La performance des différents systèmes de traitement est vérifiée grâce au *Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux* (SOMAE), géré par le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). Les rapports de performance disponibles en 2007 révèlent que les stations d'épuration des trois municipalités touchées par les

programmes d'assainissement des eaux respectent les exigences environnementales qui ont été établies. La municipalité de Saint-Guy, qui ne fait pas l'objet d'un suivi de la part du MAMROT, possède, depuis 1959, des étangs non aérés qui permettent de traiter partiellement les eaux usées d'une quarantaine d'habitants de cette localité. Par ailleurs, un des émissaires de la station d'épuration de Rimouski présente une fréquence élevée de débordements près de l'embouchure de la rivière, dans un secteur utilisé à des fins récréatives (kayak, canotage et pêche blanche).

En contrepartie, les territoires de Sainte-Odile-de-Rimouski et Mont-Label, de petites municipalités fusionnées avec Rimouski depuis 2002, ne sont dotés d'aucun système de collecte et de traitement des eaux usées. En conformité avec le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (R.R.Q., 1981, c. Q-2, r. 8), les résidences de ces localités doivent posséder un système individuel de traitement des eaux usées. L'efficacité de ce type de système demeure toutefois difficile à évaluer de même que son impact sur les milieux aquatiques. Parmi les sept autres municipalités situées en partie dans les limites du bassin, cinq possèdent des ouvrages d'assainissement dont le point de rejet principal est à l'extérieur de celui-ci. Ce sont les municipalités de Saint-Médard (rivière des Trois-Pistoles), de Saint-Eugène-de-Ladrière et de Saint-Valérien (rivière du Bic), de Lac-des-Aigles (rivière Madawaska) et de Saint-Anaclet-de-Lessard (rivière Germain-Roy). Les localités limitrophes d'Esprit-Saint et de Saint-Marcellin ne sont pas dotées de réseaux d'égouts sanitaires.

**Municipalités qui déversent des eaux
usées dans les cours d'eau du
bassin (2007)**

	Total ¹	Avec réseau ² d'égouts	Avec station ² d'épuration
Nombre	4	4	4
Population	5 208	1 798	1 798

¹ Kessab (2004)

² MDDEP (2008)

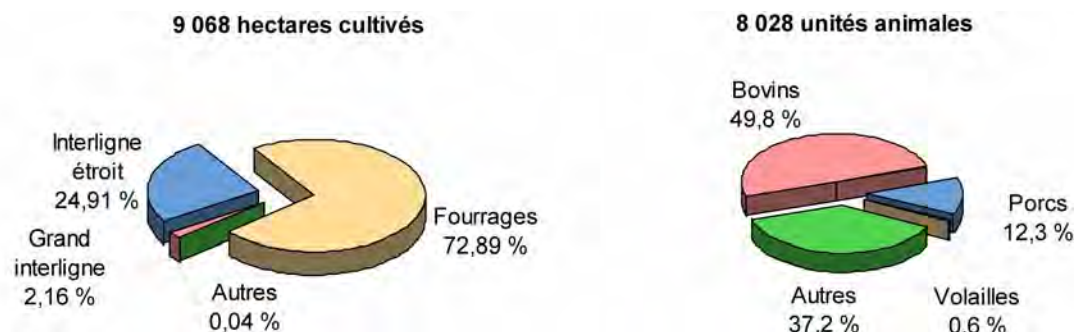
- **Industrielles**

Comme partout ailleurs dans la province, la pollution ponctuelle émanant des sources industrielles est peu documentée pour le bassin de la rivière Rimouski. L'activité industrielle du bassin n'exerce toutefois pas de grandes pressions sur le territoire. Les effluents rejetés par les entreprises industrielles raccordées au réseau d'égouts municipal de Rimouski totalisent quotidiennement 260 kg de DBO₅ et 240 kg de matières en suspension (MES). Ils sont traités par les ouvrages d'assainissement des eaux usées de la municipalité, au même titre que les rejets d'eaux usées domestiques des résidences greffées à ce même réseau. Ces rejets d'eaux usées traitées ont peu d'incidence sur la rivière Rimouski puisqu'ils se déversent directement dans le fleuve.

Il est important de garder à l'esprit que les interventions d'assainissement des eaux usées municipales et industrielles permettent de réduire la pollution des eaux à un niveau tolérable, mais qu'elles n'éliminent pas totalement les charges polluantes déversées dans les eaux de surface. Même traités, les rejets industriels et urbains contribuent à la pollution résiduelle des milieux aquatiques.

- **Agricoles**

En 2006, selon le recensement des activités agricoles effectué par Statistique Canada, le territoire du bassin versant de la rivière Rimouski comptait 116 fermes dont la superficie totalisait 17 881 ha, soit environ 11 % de la superficie du bassin versant. Même si leur nombre était en baisse de 10 % par rapport à 2001, leur superficie présentait une hausse de près de 1 600 ha (9 %). Les superficies cultivées, qui couvraient un territoire de 9 068 ha, avaient augmenté de 14 % par rapport à 2001. Elles étaient toujours dominées par les [cultures fourragères](#) et les [cultures à interligne étroit](#) (céréales). Aidées par l'augmentation du territoire cultivé (1 080 ha) et la réduction des superficies de céréales (401 ha), les superficies de cultures fourragères affichaient une hausse de 26 % (1 357 ha).



Source : Adapté de Statistique Canada, 2007
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, 2008

Par ailleurs, le cheptel de 8 028 [unités animales](#) (U.A.) avait augmenté de 26 % par rapport à 2001. Bien que les pourcentages d'augmentation les plus élevés aient été observés pour le porc (115 %) et les volailles (112 %), ce sont les autres types d'unités animales, dominés par les unités de moutons et d'agneaux, qui ont affiché la plus forte hausse avec tout près de 1 000 U.A. Les bovins dominent la composition du cheptel avec 50 % des effectifs, suivis des autres types d'animaux (37 %) et du cheptel porcin (12 %).

De par leur nature extensive, les activités agricoles qui prennent place sur le territoire du bassin versant de la rivière Rimouski n'exercent pas de pressions de pollution très élevées à l'échelle du bassin. Trois municipalités possèdent plus de 1 000 ha de terres cultivées et une seule dépasse 4 000 ha.

Des visites « ferme par ferme » sont effectuées par le Ministère depuis 2003 en vue de formuler un diagnostic sur la conformité réglementaire des installations agricoles. Ces visites visent en outre à informer et à sensibiliser les producteurs pour les amener à se conformer au Règlement sur les exploitations agricoles (REA). L'analyse des éléments mesurés a permis de calculer et d'attribuer à chacune des exploitations une cote globale de conformité et de les classer dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : « A », soit les établissements qui respectaient en tout point la réglementation en vigueur; « B », soit ceux qui présentaient quelques problèmes mineurs, et « C », c'est-à-dire ceux qui présentaient les problèmes les plus importants. Globalement, la répartition des 86 fermes visitées se lisait comme suit : 63 % étaient classées dans la catégorie « A », 28 %, dans la catégorie « B » et 9 %, dans la catégorie « C ». Les propriétaires des fermes qui présentaient certains problèmes de conformité ont été avisés de la situation à la suite de l'examen des lieux. Des visites subséquentes planifiées afin de vérifier si les correctifs exigés ont été apportés ont déjà débuté.

État des milieux aquatiques

• Les paramètres physico-chimiques courants et la qualité bactériologique

Le portrait de la qualité des eaux du bassin de la rivière Rimouski a été établi au moyen de l'[*Indice de qualité bactériologique et physico-chimique \(IQBP\)*](#) (Hébert, 1997). Cet indice est calculé pour chaque échantillon prélevé à une station, de mai à octobre inclusivement, à partir des résultats obtenus pour sept variables physico-chimiques. Les variables analysées sont l'azote ammoniacal, les nitrates-nitrites, le phosphore total, la chlorophylle *a*, les matières en suspension (MES), la turbidité et les coliformes fécaux. Après la transposition des données de leurs échelles de mesure originales dans une échelle numérique arbitraire qui varie de 0 à 100, les valeurs enregistrées à une station donnée pour chacune des sept variables (sous-indices) sont comparées entre elles. La plus basse mesure observée devient alors la valeur de l'IQBP de cet échantillon. Enfin, la valeur médiane calculée à partir des indices obtenus pour chacun des échantillons prélevés à une station est utilisée pour qualifier cette station. Elle permet de lui attribuer l'une ou l'autre des cinq classes de qualité prédéterminées : bonne (80-100), satisfaisante (60-79), douteuse (40-59), mauvaise (20-39) ou très mauvaise (0-19).

Une carte illustre l'emplacement des dix-sept stations qui ont fait l'objet de diverses campagnes d'échantillonnage entre 2002 et 2007, tandis qu'un tableau décrit leur emplacement, la période ayant servi au calcul de l'IQBP et la classe de qualité médiane obtenue. Une seule station appartient au Réseau-rivières, géré par le MDDEP, et a fait l'objet d'un suivi ininterrompu depuis novembre 2001. Il s'agit de la station 14, située à la passerelle Dynamo, à 3,7 km en amont de l'embouchure de la rivière Rimouski. Pour certaines stations (1, 3, 4, 6, 7, 10, 11, 13 et 16), les données recueillies représentent la qualité de l'eau pour une seule saison estivale (2002 ou 2003), alors que, pour d'autres (2, 5, 8, 9, 12, 15 et 17), les mesures disponibles couvrent deux périodes estivales (2002 et 2003). Les stations 6, 10, 11 et 16 ont fait l'objet d'une surveillance limitée à des fins exploratoires et n'ont été échantillonnées qu'à trois reprises.

Comme le montre la carte de l'IQBP, sept des huit stations réparties dans la partie amont du bassin affichent une eau de bonne qualité qui varie peu au cours de la période d'échantillonnage. La

station la plus en amont est placée à la confluence du ruisseau Plat avec la rivière Rimouski (station 1). Trois stations (2, 5 et 8) sont situées sur le cours principal de la rivière Rimouski, deux autres (3 et 4) sont situées sur la rivière Ferrée, en amont et en aval du lac Ferré, et une dernière station (7) se trouve sur la rivière à France. Cette partie du bassin étant dominée par la forêt et très peu peuplée, les pressions de pollution d'origine anthropique exercées sur le territoire y sont pratiquement inexistantes. La seule station qui affiche une eau de mauvaise qualité est située à proximité de l'embouchure de la rivière du Chat (station 6). Échantillonnée à trois reprises seulement à l'été 2003, cette station affichait des mesures de chlorophylle *a* élevées qui limitaient la qualité de l'eau. Cette productivité accrue semble liée à la présence d'un lac de faible superficie, à moins de 1 km en amont, qui reçoit les eaux du grand lac Shaw.

Milieu récepteur de l'effluent traité de la station d'épuration de Rimouski (secteur Sainte-Blandine), la rivière du Bois Brûlé (station 9) présente, près de son embouchure, une eau dont la mauvaise qualité est surtout liée à sa forte turbidité. Les mesures relativement élevées de MES et de turbidité pourraient toutefois être associées à l'écoulement rapide des eaux dans la partie terminale de la rivière, qui est caractérisée par un fort dénivelé et une série de petites chutes. Abstraction faite des résultats de ces deux variables, le degré de qualité offert par les autres composantes de l'IQBP est satisfaisant. Bien qu'ils ne soient pas des constituants de l'indice, le carbone organique dissous et le pH affichent aussi des mesures élevées à cette station. La qualité bactériologique de l'eau y est toutefois bonne.

Le suivi exploratoire de la rivière du Brûlé (station 10), effectué à trois reprises entre juillet et septembre 2003, a révélé une eau de qualité douteuse en raison de sa qualité bactériologique qui dépassait deux fois sur trois le critère établi pour les activités qui impliquent un contact indirect avec l'eau (1 000 UFC/100 ml). Les mesures élevées pourraient résulter du ruissellement provoqué par des pluies importantes enregistrées dans les jours ayant précédé l'échantillonnage d'août et de septembre.



Rivière Rimouski en aval du barrage, à 5 km de l'embouchure

Photo : Sylvie Cloutier, MDDEP, 2003

Le cours d'eau Gagnon (station 11), aussi visité à trois reprises en 2003, affichait une qualité douteuse en raison principalement du degré de turbidité de son eau, mais aussi de concentrations relativement importantes d'éléments nutritifs (nitrates et phosphore) et de matières en suspension qui reflètent bien l'utilisation du territoire à des fins agricoles. Comme pour la rivière du Brûlé, les pluies enregistrées dans les jours ayant précédé l'échantillonnage d'août et de septembre expliqueraient les résultats obtenus.

Situées sur le ruisseau de la Savane, de part et d'autre d'un lieu d'enfouissement sanitaire, les stations 12 (aval) et 13 (amont) affichent toutes deux une eau de qualité douteuse. On note que la qualité de l'eau de la station située en amont est déjà limitée par les mesures de nitrates et de coliformes fécaux pour ce qui est des composantes de l'IQBP, tandis que la station se trouvant en aval voit sa qualité amoindrie par les mesures de turbidité et d'azote ammoniacal. La comparaison des résultats des deux stations est difficile, car leur échantillonnage n'a pas été effectué au cours de la même année. Au-delà des paramètres de l'IQBP et à titre indicatif, on note une augmentation de la conductivité des eaux entre l'amont et l'aval du site d'enfouissement. Ce constat pourrait s'expliquer par l'effet des eaux de lixiviation provenant du site d'enfouissement sanitaire sur les eaux de surface. Les quelques mesures de fer, de zinc et de composés phénoliques effectuées aux deux stations suggèrent aussi une hausse entre l'amont et l'aval pour le fer et le zinc. Ces données ne permettent toutefois pas de conclure à une augmentation dans le cas des substances phénoliques.

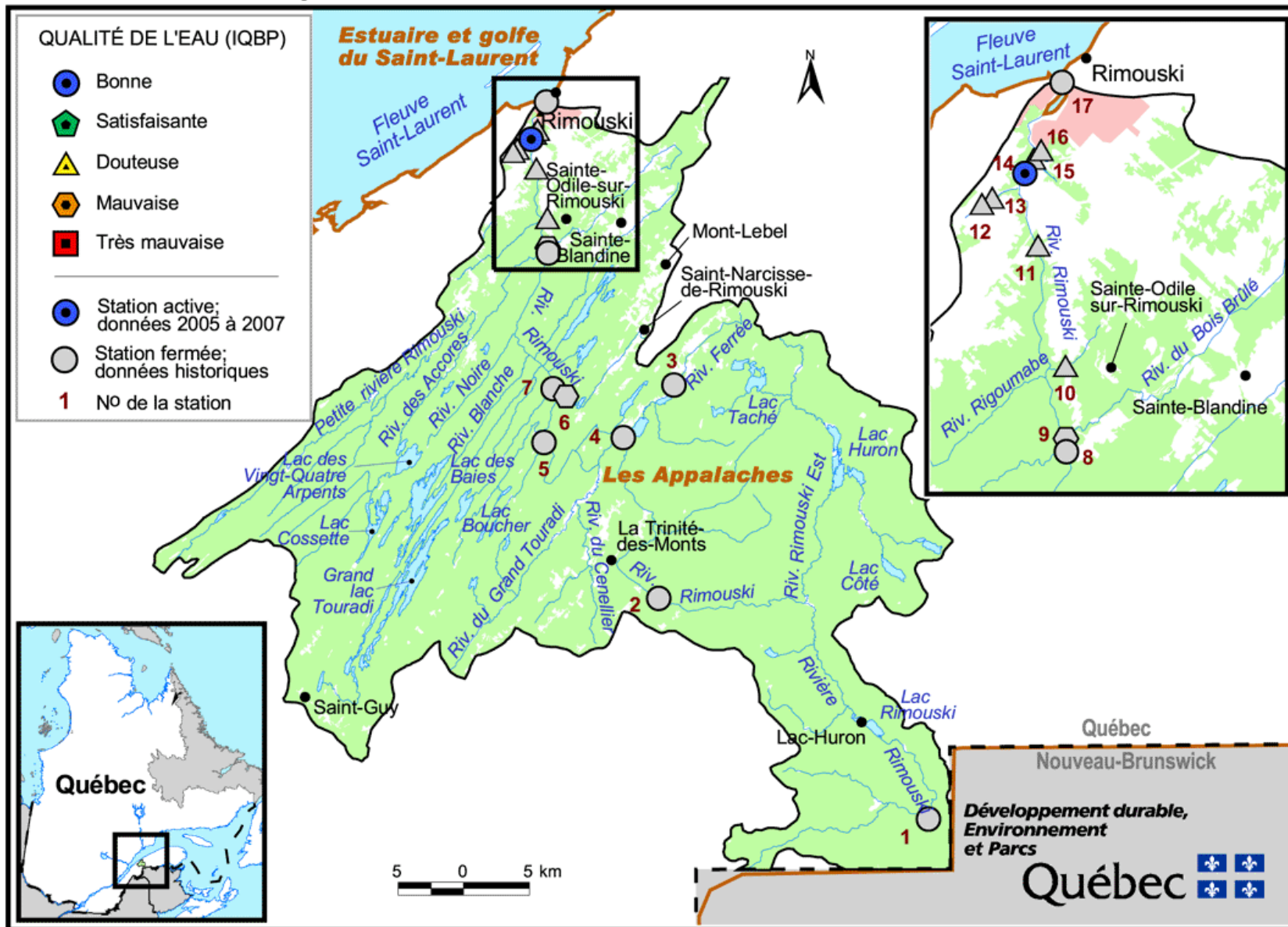
Les données les plus récentes de la rivière Rimouski, enregistrées à la hauteur de la passerelle Dynamo (station 14) au cours de la période 2005-2007, correspondent à une eau de bonne qualité. Les quelques problèmes notés au cours de ces trois années surviennent tôt au printemps, lors de la fonte des neiges ou à la suite de pluies. La qualité de l'eau diminue alors en raison de la turbidité et des concentrations de matières en suspension.

Les données du ruisseau Levasseur (station 15), échantillonné à deux reprises, soit en 2002 et en 2003, montrent une eau de qualité douteuse, principalement en raison de ses mesures élevées de turbidité. Ce cours d'eau présente aussi des valeurs élevées d'éléments nutritifs, notamment d'azote total, de pH et de conductivité. Les pics de MES, de turbidité et de coliformes fécaux, qui apparaissent à la suite de périodes de pluies, suggèrent des apports de sources diffuses d'origine agricole.

Enfin, une dernière station de la rivière Rimouski, située à l'écluse Price (station 17), a été échantillonnée en 2002 et en 2003. Les données recueillies présentaient alors une eau de bonne qualité qui ne semblait perturbée qu'en période de fonte des neiges ou de pluies par des mesures plus élevées de turbidité et de MES.

Toutes années de mesure confondues, la qualité d'eau observée sur le cours principal de la rivière Rimouski est généralement bonne. Ce même constat s'applique pour les tributaires situés dans la partie supérieure du bassin, soit le ruisseau Plat, la rivière Ferrée et la rivière à France. Plus au nord, dans la partie la plus habitée et la plus utilisée à des fins agricoles, plusieurs tributaires présentent une eau de qualité douteuse. C'est notamment le cas de la rivière du Brûlé, du cours d'eau Gagnon, des ruisseaux de la Savane et Levasseur ainsi que de la branche Lévesque. Finalement, seuls deux cours d'eau, soit la rivière du Bois Brûlé et la rivière du Chat, présentent une eau de mauvaise qualité.

QUALITÉ DE L'EAU DU BASSIN VERSANT DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI











Emplacement des stations d'échantillonnage illustrées sur la carte du bassin versant de la rivière Rimouski et période de calcul de l'indice de qualité (IQBP)


N° station carte	BQMA	Emplacement	Période de calcul	
			2002-2003	2005-2007
1	02200028	Ruisseau Plat à sa confluence avec la rivière Rimouski	●	
2	02200021	Rimouski, à l'écluse des trois petits saults (pont Gosselin)	●	
3	02200027	Rivière Ferrée, au pont en amont du petit lac Ferré	●	
4	02200032	Rivière Ferrée, à 200 mètres de l'embouchure	●	
5	02200026	Rimouski, au pont de la réserve Duchénier	●	
6	02200036	Rivière du Chat, à la hauteur du chemin des Portes-de-l'Enfer	●	
7	02200029	Rivière à France, à 0,2 km de sa confluence avec la rivière Rimouski	●	
8	02200025	Rimouski, en aval de la petite rivière Rimouski	●	
9	02200024	Rivière du Bois Brûlé, à son embouchure	●	
10	02200034	Rivière du Brûlé, à la hauteur du chemin Beauséjour	▲	
11	02200033	Cours d'eau Gagnon	▲	
12	02200023	Ruisseau de la Savane, en aval du lieu d'enfouissement sanitaire	▲	
13	02200031	Ruisseau de la Savane, en amont du lieu d'enfouissement sanitaire	▲	
14	02200019	Rimouski, à 3,7 km de son embouchure à la passerelle pour piéton Dynamo		●
15	02200022	Ruisseau Levasseur, près de son embouchure	▲	
16	02200035	Branche Lévesque	▲	
17	02200020	Rimouski, à l'écluse Price près de l'embouchure	●	

Source : Banque de données sur la qualité des milieux aquatiques (BQMA), ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP)

Légende : Classe de qualité de l'eau (IQBP)

-  Bonne
-  Satisfaisante
-  Douteuse
-  Mauvaise
-  Très mauvaise

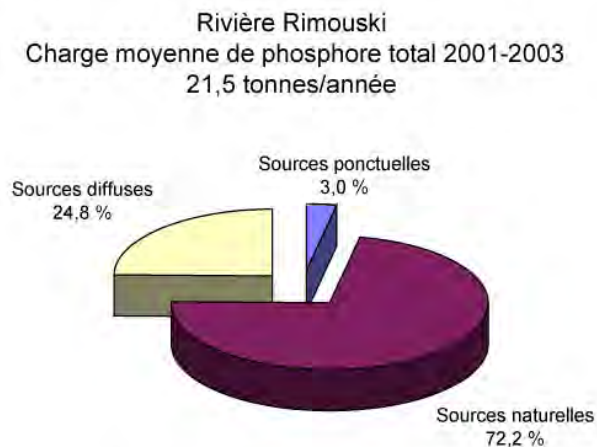
-  = 2002
-  = 2003
-  = 2002 + 2003

 Cours d'eau principal

Les apports de phosphore

Selon les travaux de Gangbazo *et al.* (2005), la charge annuelle moyenne de phosphore transportée par la rivière Rimouski s'établit à 21,5 tonnes pour la période de 2001 à 2003. La contribution naturelle des secteurs boisés, évaluée à 0,1 kg de P/ha, se chiffre à environ 15,5 tonnes par année, soit 72,2 % de la charge moyenne totale. La somme des apports de sources ponctuelles (rejets directs traités ou non des municipalités avec réseau d'égouts) est annuellement de 0,65 tonne (3,0 %). Si nous considérons le fait que la population non raccordée à un réseau d'égouts contribue théoriquement à environ à 1 g de P/personne/jour, les apports diffus d'origine domestique pourraient représenter environ 1,24 tonne par année, soit 5,8 % de la charge moyenne totale de phosphore. En soustrayant les apports naturels et domestiques (sources ponctuelles et diffuses) de la charge totale véhiculée par la rivière Rimouski (21,5 tonnes), on peut évaluer les apports diffus d'origine agricole à environ 4,11 tonnes par année, soit environ 19 % de la charge totale véhiculée par la rivière.

La mise en service de deux stations d'épuration municipales en 1993 et en 1994 a permis de réduire de 58 % les rejets annuels de phosphore provenant de la population du bassin raccordée à un réseau d'égouts. En effet, la quantité annuelle de phosphore serait passée de 1,19 tonne à 0,49 tonne après la mise en service de ces stations.



Adapté de Gangbazo *et al.* (2005)

- **Les substances toxiques**

Aucune mesure de substances organiques, comme les HAP, les BPC ou les dioxines et furannes, ni de pesticides n'a été effectuée dans les eaux du bassin versant de la rivière Rimouski. En revanche, des mesures de 30 métaux traces ont été obtenues à 8 reprises, entre avril et novembre 2007, à la station située à 3,7 km de l'embouchure, sur la passerelle pour piéton Dynamo. Aucun des métaux mesurés ne présente une valeur médiane qui dépasse le critère de vie aquatique chronique (CVAC), soit la concentration la plus élevée d'une substance qui ne produit aucun effet néfaste sur les organismes aquatiques (et leur progéniture) lorsqu'ils y sont exposés quotidiennement pendant toute leur vie.

Cependant, le MDDEP effectue un suivi de la contamination de la chair de poisson de pêche sportive en eau douce par certaines substances toxiques comme le mercure, les BPC, le DDT, le Mirex ou les dioxines et furannes. Le lecteur qui désire obtenir des indications sur la consommation mensuelle sécuritaire de repas de poissons d'eau douce pêchés dans le bassin de la rivière Rimouski est invité à consulter le *Guide de consommation du poisson de pêche sportive en eau douce*, accessible à l'adresse <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/guide/>. Dans le cadre de ce programme de surveillance, des poissons ont été pêchés dans deux lacs du bassin, soit les lacs Ferry et Côté.

- **Les composantes biologiques**

À elle seule, l'évaluation de la qualité de l'eau ne suffit pas pour juger de la santé des écosystèmes aquatiques. Des études complémentaires sur les communautés biologiques telles que les poissons, les [invertébrés benthiques](#) et les diatomées benthiques sont nécessaires pour atteindre cet objectif. En effet, ces organismes sont les ultimes témoins, voire intégrateurs, des changements que subit leur habitat. Une faune abondante et diversifiée, qui comprend des espèces sensibles à la pollution, est indicatrice d'un milieu aquatique en bon état. À l'inverse, une faune pauvre ou peu diversifiée, dominée par des espèces tolérant la pollution, est le reflet d'un milieu altéré.

Le MDDEP ne possède pas de données sur l'intégrité biotique des communautés de poissons, d'invertébrés benthiques ou de diatomées benthiques du bassin versant de la rivière Rimouski. Toutefois, Lauzon (2006) a utilisé en 2005 des données sur les invertébrés benthiques pour évaluer l'intégrité biotique de quatre sous-bassins de la rivière Rimouski au moyen de l'indice composite benthos (ICB). Bien que la rivière du Bois Brûlé de même que les ruisseaux de la Savane et Levasseur présentaient tous des perturbations d'origine anthropique, seul le ruisseau de la Savane affichait, en ce qui concerne l'ICB, des valeurs typiques d'un milieu perturbé. D'après les résultats élevés de l'ICB du ruisseau Levasseur et de la rivière du Bois Brûlé, la qualité de leur eau ne perturberait pas leurs communautés d'invertébrés benthiques. Dans cette étude, la rivière à France a servi de station témoin parce qu'elle était virtuellement non perturbée par les activités humaines. Elle présentait d'ailleurs la plus forte valeur pour ce qui est de l'ICB.

Les communautés de poissons de la rivière Rimouski

Selon des données rapportées par le Conseil de bassin de la rivière Rimouski (CBRR), 31 espèces de poissons sont recensées à l'échelle du bassin versant et la richesse des communautés varie beaucoup d'un secteur à l'autre. Les secteurs qui montrent une plus grande diversité se trouvent le long de la rivière Rimouski, dans les sous-bassins de la rivière Rimouski Est, de la rivière des Accores, de la rivière à France et de la rivière Boucher. Dans ces secteurs, de 10 à 14 espèces sont présentes. L'omble de fontaine est l'espèce la plus répandue et la plus prisée dans les lacs du bassin versant. Les autres espèces les plus communes sont le mullet à cornes, le mullet perlé et le ventre rouge du Nord (cyprinidés). Le bassin versant de la rivière Rimouski abrite cinq espèces d'intérêt pour la pêche sportive ou commerciale ainsi que plusieurs compétiteurs de l'omble de fontaine (par exemple, la perchaude). De plus, il héberge une espèce susceptible d'être désignée comme étant menacée ou vulnérable au Québec, soit l'omble chevalier. Cette espèce se trouve principalement dans cinq grands plans d'eau : le sous-bassin de la rivière des Accores (lac des Vingt-Quatre Arpents et lac Cossette), le sous-bassin de la rivière Blanche (lac des Baies et lac Long) et le lac Sirois du côté est de la rivière Rimouski.



Photo : Jacques Larivée, © Le Québec
en images, CMDD

De plus, la rivière Rimouski est susceptible d'accueillir à son embouchure des espèces estuariennes comme l'éperlan arc-en-ciel, très convoité pour la pêche blanche. De janvier jusqu'au début de mars, un petit village de cabanes à pêche est aménagé sur la banquise à l'embouchure de la rivière. Annuellement, plus de 100 cabanes y sont installées et près de 300 pêcheurs prennent part à cette activité. Par ailleurs, des inventaires de sites possibles de fraie pour cette espèce ont montré que la rivière Rimouski offre un excellent potentiel à cet égard. Par contre, il est possible que l'écluse Price limite la remontée des éperlans vers les sites de fraie. Il est à noter que la population d'éperlan du sud de l'estuaire du Saint-Laurent est aussi susceptible d'être désignée comme étant menacée ou vulnérable. Enfin, la rivière Rimouski est classée « rivière à saumon ». Cette espèce a accès à environ 29 kilomètres linéaires de la rivière Rimouski, soit de son embouchure jusqu'à la chute du Grand Sault, située dans le canyon des Portes de l'Enfer. Plusieurs efforts sont déployés depuis plusieurs années afin de mettre cette espèce en valeur. Depuis 1997, d'importants ensemencements ont été effectués (alevins, tacons, saumoneaux). Pour la montaison des grands saumons, la moyenne annuelle des sept dernières années est de 382 saumons. Les statistiques de 2007 sont encourageantes, car 494 saumons ont été dénombrés au piège du barrage Boralex et 112 captures ont été réalisées par la pêche sportive. On recense 61 fosses entre l'embouchure de la rivière Rimouski et la chute du Grand Sault. C'est l'Association des pêcheurs sportifs de saumon de la rivière Rimouski (APSSRR) qui assure la gestion de la ZEC Saumon. Cet organisme voit à protéger et à développer cette ressource, à entretenir les sentiers menant aux fosses, à gérer les droits d'accès à la rivière et les services offerts aux pêcheurs (**texte adapté du Portrait du bassin versant de la rivière Rimouski (section 2), CBRR**).

Glossaire

Benthos ou invertébrés benthiques : Ensemble des organismes vivant sur le fond ou dans les sédiments des habitats aquatiques (lacs, rivières, étangs, etc.).

Culture à interligne étroit : Principalement l'avoine-grain, l'avoine fourragère, l'orge, le blé, le seigle, les céréales mélangées, etc. Les terres ainsi cultivées sont mieux protégées de l'érosion que les terres labourées et en culture à grand interligne.

Culture fourragère : Culture liée à l'élevage du bétail et au pacage. L'érosion des sols est minimale en raison de la couche d'herbe.

Effluent : En écologie, tout liquide émanant d'un procédé industriel. En hydrologie, le terme « effluent » est synonyme d'émissaire. Il s'agit du liquide sortant d'un bassin, d'un réservoir ou d'un émissaire et issu d'une opération de traitement, plus spécialement dans le cas des eaux usées.

Indice de qualité bactériologique et physico-chimique (IQBP) : Indice basé sur les concentrations estivales de sept paramètres couramment utilisés pour évaluer la qualité de l'eau : phosphore total, coliformes fécaux, azote ammoniacal, nitrates-nitrites, chlorophylle *a* totale, turbidité et matières en suspension.

Unité animale : Équivalent en poids d'un animal d'environ 500 kg. Une unité animale équivaut ainsi à 1 vache, 5 porcs ou encore 250 poules ou poulets à griller.

Pour en savoir davantage

CONSEIL DE BASSIN DE LA RIVIÈRE RIMOUSKI (CBRR), 2007. *Portrait et diagnostic du bassin versant de la rivière Rimouski : la vision commune*, 22 p.
http://www.cbrr.org/media/doc_cppde_res_reduced.pdf

GANGBAZO, G., J. ROY et A. LE PAGE, 2005. *Capacité de support des activités agricoles par les bassins versants : le cas du phosphore total*, Québec, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction des politiques en milieu terrestre, Envirodoq n° EN/2005/0096, 36 p.
<http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/capacite-phosphore.pdf>

HÉBERT, S., 1997. *Développement d'un indice de la qualité bactériologique et physico-chimique de l'eau pour les rivières du Québec*, Québec, ministère de l'Environnement et de la Faune, Direction des écosystèmes aquatiques, Envirodoq n° EN/970102, 20 p., 4 annexes.
http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/eco_aqua/rivieres/indice/index.htm

KESSAB, M. 2004. *État de l'assainissement des eaux usées municipales et évaluation du rejet de phosphore d'origine urbaine pour certains bassins versants prioritaires*, INRS-ETE. 39 p., 7 annexes.

LAUZON, M. 2006. *Évaluation de l'intégrité benthique de quatre sous-bassins versants de la rivière Rimouski*, Comité d'étude sur les ressources forestières (CERF), Programme de Mise en Valeur des Ressources du Milieu forestier (PMVRMF) 2005-2006, 22 p, 5 annexes.

MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DES RÉGIONS, 2008. *Ouvrages de surverse et stations d'épuration. Évaluation de performance des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux pour l'année 2007*, Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions, Direction des infrastructures, Service des programmes et du suivi des infrastructures, 37 p., 9 annexes.

http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/infrastructures/eval_perform_rapport_2007.pdf

MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, 2008. *Banque de données sur la localisation des émissaires municipaux (LEM)*, Québec, adaptée de la banque du *Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux (SOMAE)* du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

SCF, FAPAQ, CIC, MRN, MAPAQ, AAC et CSL, 2005. *Occupation du sol à partir des images classifiées Landsat-7, sud du Québec, 1999-2003*, SCF, FAPAQ, CIC, MRN, MAPAQ, AAC et CSL.

STATISTIQUE CANADA, 2002. *Recensement de l'agriculture de 2001 – Données sur les exploitations agricoles : diffusion complète*, CD-ROM n° 95F0304XCB.

STATISTIQUE CANADA, 1997. *Recensement de l'agriculture de 1996 – Données sur les exploitations agricoles : diffusion complète*, CD-ROM.

Coordination et rédaction

Marc Simoneau et Manon Ouellet, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE)

Collaboration

Mario Bérubé, Lyne Blanchet, Danielle Pelletier, Serge Poirier, Francine Matte-Savard et Nathalie Milhomme, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE)

Claudine Forget, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction régionale de l'analyse et de l'expertise du Bas-Saint-Laurent

Marco Bossé, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Direction régionale du Bas-Saint-Laurent du Centre de contrôle environnemental du Québec

Pour plus de renseignements, vous pouvez communiquer sans frais avec le Service d'accueil et de renseignements du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs :

Région de Québec : 418 521-3830

Ailleurs : 1 800 561-1616

Courrier électronique : info@mddep.gouv.qc.ca

Site du Ministère : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2009

ISBN : 978-2-550-57700-3 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2009